

DOCUMENT D'INFORMATION 1

Pour diffusion immédiate
Le 28 février 2023

Ministère des Finances

De l'aide immédiate pour traverser les difficultés

L'inflation mondiale a créé de nouvelles difficultés pour les gens. Le budget de 2023 introduit des mesures nouvelles et élargies pour aider les résidents de la province à faire face à leurs dépenses et de nouveaux investissements en vue de construire un avenir plus sûr et plus prospère pour tout le monde.

De l'argent dans la poche des contribuables

La hausse mondiale du coût de la vie a comprimé le budget des ménages. Le gouvernement a réagi et il a déjà alloué près de 2,4 milliards de dollars d'aide depuis l'été 2022 :

- trois crédits pour faire face au coût de la vie (BC Affordability Credit) : en octobre, en janvier et en avril ;
- des prestations familiales (BC Family Benefit) majorées en janvier, février et mars ;
- un crédit de 100 \$ sur la facture d'électricité des ménages ;
- des rabais de l'ICBC pour les automobilistes ;
- un fonds d'aide aux dépenses scolaires (Student and Family Affordability Fund) renforcé afin d'aider les parents à couvrir les coûts de la rentrée.

Ces allocations ponctuelles s'ajoutent à des années d'investissements destinés à réduire les frais de garde et à créer de nouveaux services de garde inclusifs de bonne qualité et à coût abordable sur lesquels les familles peuvent compter. Des milliers de familles britanno-colombiennes profitent de frais de garde réduits grâce à la prestation pour des frais de garde abordables (ACCB), au programme de garde d'enfants à 10 \$ par jour de ChildCareBC et au programme de réduction des frais de garde (CCFRI), qui fait économiser aux familles jusqu'à 900 \$ par mois pour chaque enfant.

Le budget de 2023 ajoute à ces investissements 4,5 milliards de dollars de dépenses et crédits supplémentaires sur trois ans pour aider les gens à supporter les effets de la hausse des coûts et établir des dispositifs d'aide stables dans la durée.

- Le budget de 2023 investit 214 millions de dollars sur trois ans pour élargir les programmes d'alimentation scolaire existants et augmenter la capacité de tous les conseils scolaires à lutter contre la faim chez les élèves. En partenariat avec le programme Feed BC, cette initiative aidera les enfants d'âge scolaire à se nourrir de bons aliments locaux afin que, sûrs d'avoir accès à une alimentation nutritive, ils puissent se concentrer sur leurs études.
- Le 1^{er} avril 2023, la Colombie-Britannique sera le premier territoire canadien à rendre les contraceptifs d'ordonnance gratuits pour tous ses habitants.

- Le budget de 2023 alloue 119 millions de dollars sur trois ans à la prise en charge de ces frais afin de donner aux gens plus de choix quant à leur santé sexuelle et reproductive.
- Ce programme prendra complètement en charge les frais des contraceptifs délivrés sur ordonnance, dont la plupart des pilules d'hormones orales, les injections de contraceptifs, les stérilets libérant du cuivre ou des hormones, les implants sous-cutanés et les contraceptifs d'urgence (également appelés « pilule du lendemain »).
- La gratuité des contraceptifs d'ordonnance pourrait faire économiser jusqu'à 10 000 \$ sur la vie à quelqu'un qui dépense 25 \$ par mois en pilules hormonales.
- Les familles avec enfants verront leur prestation du BC Family Benefit majorée de 10 % à partir de juillet 2023. Au même moment, un complément annuel de 500 \$ sera versé aux familles monoparentales pour les aider à joindre les deux bouts.
 - Pour une famille biparentale avec deux enfants, cela revient à jusqu'à 250 \$ de plus par année, qui permettront d'acheter des aliments sains, de payer les factures ou d'inscrire les enfants à une activité parascolaire.
 - Pour une famille monoparentale avec un enfant, cela équivaut à 650 \$ de plus par année, soit presque 12 000 \$ en aide supplémentaire sur 18 ans.
- À partir de 2024, un nouveau crédit d'impôt à la location sous conditions de revenu apportera aux locataires jusqu'à 400 \$ par année, en privilégiant les ménages à revenus faibles à moyens.
 - Vu que chaque troisième ménage en Colombie-Britannique vit en location et se trouve confronté à la hausse des coûts dans un marché locatif tendu, le crédit d'impôt à la location sous conditions de revenu devrait aider plus de 80 % des ménages locataires, qui incluent notamment des personnes recevant des prestations d'aide sociale ou d'invalidité ou une allocation du programme d'aide au loyer (RAP) ou du programme d'aide au logement pour les locataires âgés (SAFER).
 - Les ménages dont le revenu annuel se situe en dessous de 60 000 \$ seront en mesure de réclamer le montant total du crédit, alors que ceux qui gagnent entre 60 000 \$ et 80 000 \$ recevront un crédit partiel.
 - À commencer par la déclaration d'impôt pour 2023 l'année prochaine, le crédit devrait remettre dans les poches des locataires britanno-colombiens plus de 300 millions de dollars par année au total.
- Pour aider les gens à affronter les coûts associés au changement climatique et l'augmentation de la taxe sur les émissions carboniques à l'échelle nationale, le crédit pour la taxe d'action sur le climat (BC Climate Action Tax Credit) augmentera lui aussi.
 - L'année dernière, une famille biparentale ayant droit au montant complet aurait reçu 500 \$ au titre du crédit pour la taxe d'action sur le climat. À partir de juillet 2023, la même famille recevra presque 900 \$ par année.
 - Une personne vivant seule qui avait droit au montant complet du crédit – à savoir 193,50 \$ – l'année dernière, recevra dorénavant 447 \$ par année.

- Le montant annuel du crédit pour la taxe d'action sur le climat augmentera chaque année avec l'augmentation de la taxe sur les émissions carboniques.
 - On prévoit que d'ici 2030, une grande majorité des Britanno-Colombiens recevront plus au titre du crédit accru qu'ils paieront en taxe sur les émissions carboniques, augmentations comprises.
 - Dans le but d'englober 80 % de tous les ménages britanno-colombiens d'ici 2030, le plafond de revenu donnant droit au crédit pour la taxe d'action sur le climat augmentera tous les ans lui aussi.
 - Chez les Britanno-Colombiens aux revenus les plus faibles, le crédit pour la taxe d'action sur le climat peut plus que compenser leurs dépenses personnelles au titre de la taxe sur les émissions carboniques.
 - Des renseignements sur la tarification du carbone pour les producteurs se trouvent dans le document d'information 4.
- Les personnes à la recherche de plus de soutien et de souplesse pendant leurs études postsecondaires pourront accéder à plus de fonds grâce à des prêts étudiants et à des conditions de remboursement améliorées.
 - À compter de juin 2023, le plafond pour les prêts étudiants est doublé. Les étudiants pourront donc recevoir au total 220 \$ par semaine, ou 280 \$ par semaine s'ils ont des personnes à charge.
 - À compter du 1^{er} août 2023, les nouvelles conditions de remboursement s'aligneront sur le programme d'aide au remboursement fédéral. Ainsi, les étudiants et les diplômés qui gagnent moins de 40 000 \$ ne devront faire aucun paiement sur leur prêt étudiant.
 - Les paiements de ceux qui gagnent plus de 40 000 \$ seront plafonnés à 10 % plutôt qu'à 20 % du revenu annuel du ménage.
 - Comme les prêts aux étudiants en Colombie-Britannique sont sans intérêt depuis 2019, les étudiants de la province auront accès à des dispositifs et options d'aide plus souples afin de pouvoir continuer à progresser, à étudier et à réussir.

Renforcement des structures de soutien

La hausse du coût de la vie rajoute des pressions au quotidien sur ceux qui reçoivent des prestations d'aide sociale ou d'invalidité. Le budget de 2023 reconnaît les tensions supplémentaires créées par les effets de l'inflation mondiale et alloue 558 millions de dollars au renforcement et à l'élargissement des dispositifs de soutien pour ceux qui en ont le plus besoin.

- Pour la première fois depuis 2007, l'allocation-logement, qui fait partie intégrante des prestations d'aide sociale ou d'invalidité, augmente de 125 \$ par mois, et ce, à compter de juillet 2023. L'augmentation aidera plus de 160 000 personnes, dont 33 000 enfants, d'un coin à l'autre de la province.
 - En plus de cela, les locataires recevant des prestations d'aide sociale ou d'invalidité pourront réclamer le nouveau crédit d'impôt à la location (Renter's Tax Credit), qui peut se chiffrer à jusqu'à 400 \$ par année.
- Les personnes qui ont des besoins émergents ou particuliers, par exemple de transport médical ou de restrictions alimentaires, verront leurs suppléments majorés, ce qui leur facilitera aussi l'accès et l'utilisation de soutiens individualisés.

- Les bénéficiaires pourront par ailleurs conserver une plus grande partie de leurs revenus d'emploi sans que leurs prestations soient réduites. Les gains exemptés augmentent de 100 \$ par mois pour les bénéficiaires de l'aide sociale et de 1 200 \$ par année pour ceux qui reçoivent une prestation d'invalidité.

Pour de nombreuses personnes qui aident et soignent des enfants pris en charge, des membres de leur famille élargie ou des personnes ayant des besoins d'accompagnement, les prix actuels ont créé de nouveaux obstacles à la qualité des soins et l'attention qu'elles peuvent apporter. Au cours des trois prochaines années, 264 millions de dollars seront affectés à l'augmentation des aides financières. Ils serviront notamment à majorer le taux de compensation des aidants de jusqu'à 47 % pour aider les familles d'accueil et les aidants à continuer à faire leur travail important.